

**Savoir**  
**Réflexion**  
**Cohésion**

**Développer et  
professionnaliser les  
métiers du secteur**



Maison de la Culture  
de l'Arrondissement  
de Namur  
asbl

Avenue René Astruc 72  
5000 Namur  
Tél. (081) 23 06 91  
Fax (081) 72 62 18  
Compte 068-209548-42

Namur, le 12 février 1992

JEUNESSES MUSICALES  
Madame Thérèse Freutens  
Rue Royale 10  
1000 BRUXELLES

Madame Freutens,

Je me permets de soumettre à votre attention le dossier de présentation du CENTRE D'INFORMATION ROCK qui verra le jour en mai 1992, subventionné par le ministère de la culture et accueilli par la Maison de la culture de Namur.

Le but de ce centre est de donner au rock, une des formes d'expression les plus en prises avec le quotidien des jeunes, les moyens de son existence et de sa professionnalisation.

Le rock est sans aucun doute devenu le vecteur privilégié de la culture des jeunes. Aussi, devenir le partenaire privilégié du premier centre d'aide à cette culture nous semble constituer un axe de communication différenciateur et ciblé (voir plan promo en annexe), tout en représentant une intervention utile dans le milieu musical (ce qui donnera une légitimité culturelle au partenariat).

Bref : nous pensons qu'il y a là pour votre institution l'opportunité d'une opération de "publicité" et de relations publiques peu coûteuse et intéressante.

Dans l'espoir de recevoir un accueil favorable à notre proposition, je vous remercie déjà pour toute l'attention que vous avez bien voulu porter à ce projet et vous prie d'agréer, Madame Freutens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Kauffmann.

En annexe : dossier de présentation  
plan promotionnel.

N A M U R

ATTESTATION

La Maison de la Culture de Namur soutient le projet de création du Centre d'information rock présenté par Philippe Kauffmann.

Nous avons eu l'occasion d'apprécier les qualités d'initiative de ce dernier dans différents secteurs de la Maison de la Culture auxquels il a collaboré.

C'est donc avec espoir et confiance que nous participerons à ce projet en prenant en charge une série de postes prévus dans le budget de démarrage, à savoir les locaux, le secrétariat, le téléphone, le matériel de bureau ainsi que des frais directs notamment dans l'organisation de concerts "pilotes".

Ces diverses prises en charge peuvent être estimées à 330.000 Frs.

Fait à Namur, le 20 janvier 1992.



Bernard Dehroux,  
directeur.

Extraits de courriers envoyés à la Communauté Française présentant déjà le projet de centre d'information du Rock proposé par Court-Circuit - 1992

## INFORMATIONS ET DOCUMENTATION

Dès l'origine, les fondateurs de Court-Circuit ont conscience que le milieu rock manque cruellement d'un organe centralisateur pour la collecte et la diffusion d'informations relatives au secteur.

Les premiers statuts définissent donc une mission de collecte de données afin de recenser les groupes rock et les salles de concert susceptibles de les accueillir en Communauté française.

Dès 1996, on planche à l'élaboration d'un site internet qui pourrait servir de base de données en ligne. En 2003, la banque de données informatisée est mise en ligne et compte près de 2.000 contacts. Elle est enrichie petit à petit et comptera jusqu'à 10.000 références !

En parallèle, une revue destinée aux artistes et professionnels du milieu rock est éditée : ***l'Echo du Circuit***. Il ne s'agit pas d'un journal de presse musical mais d'une revue informative qui reprend une série d'informations et de bons plans ainsi qu'un dossier plus détaillé : le statut de l'artiste, les allocations de chômage, etc. Le premier numéro sort en janvier 1998. Cinq numéros jalonnent l'année, tirés à 1.500 exemplaires. C'est du pratique, du pratique et encore du pratique et en plus c'est gratuit !

A partir de 2013, une nouvelle publication, qui synthétise l'esprit de l'Echo du Circuit, du Caravane Pass et du Circuit des Festivals voit le jour. Elle est annuelle et tirée à 5.000 exemplaires.

C'est «***La Revue by Court-Circuit***». Elle sert avant tout de support aux activités de Court-Circuit mais propose également des articles de fond sur la scène belge et les grandes thématiques liées au secteur. Elle est disponible dans tous les réseaux culturels liés au secteur musical : le réseau MJ-Music, celui des PointCulture, dans les centres culturels et bien entendu dans les salles de concert.

En outre, l'association développe ses compétences en tant que centre d'information et de documentation de référence dédié au rock à destination des artistes, des organisateurs de concerts et du public<sup>1</sup>. Une bibliothèque composée de monographies, de revues, de supports sonores et visuels est créée et des dossiers thématiques sont mis en ligne sur le site.

Des demandes d'informations et de conseils arrivent également quotidiennement au centre d'informations qui, vu l'affluence des demandes, met un formulaire de demande en ligne. Ces questions inspirent et alimentent le contenu des publications et des interventions lors des différentes rencontres.

Court-Circuit est également présente sur le terrain et diffuse des informations sur des stands lors de festivals ou de salons professionnels, comme par exemple, au «Sound and Music» à Tour-et-Taxis à Bruxelles, ou organise des ateliers lors d'événements phares rassemblant le secteur comme à «Place des Musiques» à la Caserne Fonck à Liège.

<sup>1</sup> Pour concerner ensuite toutes les autres formes de musiques actuelles.

## Court-Circuit, fanzines et magazines

On vous parle d'un temps que les moins de vingt ans... Vous connaissez la chanson ?

Si aujourd'hui, des gens passionnés s'expriment dans les webzines musicaux, de Goûte Mes Disques et La Vague Parallèle à Shoot Me Again en passant par MusicZine et BeCult, il y a des décennies de cela, c'est sur papier qu'on s'épanchait. Dans les pages de Rock This Town et du trimestriel Ritual au fil des années 1980 et 1990, dans celles de Mofo, Rif-Raf et Devor-Rock tout au long des années 90 et 2000. Seul point commun, finalement : un travail de base identique, réalisé par de gens passionnés, justement, et habituellement bénévoles, pour des gens passionnés.

Les fanzines et les magazines de par chez nous ? Un océan de parutions épisodiques, irrégulières pour certaines, mort-nées pour d'autres, dans lequel ont (sur)nagé quelques titres emblématiques d'une époque. C'est que l'occupation est chronophage, peu ou pas rémunératrice, que le papier et l'impression coûtent de l'argent, et donc il faut trouver de la pub puis vendre, au moins pour rentrer dans ses frais. C'est d'ailleurs ce qui aura raison de quelques-unes d'entre elles, dans ce biotope foisonnant où l'on croise des titres comme Orange Métallique, dédié en 1992 au «punk alternatif wallon» (avec forcément des interviews des Slugs et de René Binamé), ou encore Snotrebel, «le fanzine rock'n'roll bruxellois qui détend les narines» en 1998, tout à fait bidouillé à l'ancienne, soit «entièrement écrit à la main et illustré par des collages, des détournements, des flyers et des photos de concerts.»

Et malgré tout, chez d'aucuns, l'attrait du fanzine est un peu l'équivalent du nouveau virus : une fois qu'il a mordu, il n'y a pas d'antidote. Ces dernières années, on en a même croisé dans les salles ! C'est ainsi par exemple qu'à l'occasion de ses 20 ans, le Magasin 4 à Bruxelles lance en 2016 un... Magazine4. Plus récemment, on a pu tomber sur Sillon Noir, édité par Rockerill Records, gratuit lui aussi et pareillement dans une veine promo. Sans oublier La Gazette du Rock, trimestriel original né en avril 2011 du côté de Liège et dans laquelle «une poignée d'auteurs de bandes dessinées, illustrateurs, graphistes, photographes et chroniqueurs abordent le rock à leur manière.»

Depuis sa création, rappelle-t-on chez Court-Circuit, l'organisation édite elle aussi régulièrement des publications. A commencer par L'Écho du Circuit et le Caravan Pass, pour ne citer que les deux plus importantes qui vécurent sur papier.

L'Écho du Circuit, donc... Un bimestriel au contenu purement informatif et professionnel, ce qui le distingue en cela de la presse musicale, est-il précisé dans l'édito du premier numéro publié en janvier 98.

En d'autres termes, l'idée est d'offrir là un outil de travail, avec un ensemble d'infos pratiques, de dossiers et d'interviews de pros. Dans ce numéro inaugural, c'est ainsi celle de Gino Moerman, alors directeur artistique chez Sony Music, mais on parle également «allocations de chômage», et l'artiste du mois est Phil Baheux, le (défunt) batteur de Channel Zero. Au fil des numéros, on évoquera encore les droits d'auteur, la structure d'une firme de disques, la Sabam, la programmation radio, le studio et la production ou encore les aides des pouvoirs publics, entre des rencontres avec Largo, Venus et Jean-Luc Fonck notamment. En 2012, à l'occasion des 20 ans de Court-Circuit, après 12 numéros et... 12 ans d'absence, on remet ça ! Avec une édition de L'Echo du Circuit qui colle à l'actu du moment. On y cause de «la promo web pour les nuls», du pressage de vinyles (oui, déjà), de composition pour le cinéma et le jeu vidéo, tout en assurant un maximum de visibilité aux gros festivals de la Fédération.

Vint ensuite le Caravan Pass. «Une revue qui a pour but de présenter tous les artistes de la Communauté française présents lors des festivals d'été. Le Caravan Pass est distribué pour la première fois en 2003, lors des festivals où Court-Circuit est présent, et s'adresse au grand public de ces festivals.» À la différence de L'Echo du Circuit, même s'il évoque toujours les groupes de la Communauté française, le contenu est autrement plus fourni et les «papiers», pour beaucoup, sont signés par des journalistes. Sujets imposés certes, mais liberté de ton quand même, et plaisir de l'écriture découlant de celui des rencontres destinées à alimenter ses pages. Et le Pass en propose même quelques-unes en néerlandais pour décortiquer ce qui se fait de l'autre côté de la taalgrens ! Soit une démarche assez inédite dans le paysage des publications musicales de l'époque, rappelant un chouïa l'expérience Out Soon, soit donner à lire des articles dans les deux langues.

En 2005, ce sont pas moins de 20.000 exemplaires du Caravan Pass qui sont distribués sur 16 festivals. Et l'on passe à 34.000 l'année suivante : «Un nouveau record !» La caravane - ben oui, le stand, c'est... une caravane - sera, elle, relookée, puis remplacée avant de finir à la casse. Tout a une fin. En 2009, la publication est elle-même remplacée par la revue du Circuit des Festivals. Cinq ans plus tard, la publication annuelle devient une revue d'infos et de conseils à destination du secteur, et à partir de 2020, «le travail de ressources se fait exclusivement en ligne via le relais d'articles et de rencontres.» La forme change, mais pas l'esprit...

*Didier Stiers*



# RIFRAF

musicozine

Année 3 nr. 30  
Tirage: 15,000  
Bureau de Dépôt: 7370 DOUR  
Rifraf est une édition:  
De la SCRL Les Aulnes  
Rue Grande 64/1a 7370 Dour  
E.R. Ina De Ridder

SHORT CUT	PAGE 4
CYBER	PAGE 16 et 20
AGENDA	PAGE 17/19
EAR-TEAM	PAGE 24/33
FURIOSO	PAGE 35
CHARTS	PAGE 35

## Rédaction & administration:

Carlo Di Antonio  
Rue Grande 64/1A - 7370 Dour  
t: 065/65 04 05  
Fax: 065/65 02 03

## Agenda et coordination:

Mieke Deisz - Serge Coosemans  
(deadline agenda: 20 du mois)  
Kerkstraat 110  
2060 Anvers  
rifraf@rifraf.com

## Rédaction

Pierre Adam, Boods, Jason Bertally, Sophie Chevalier, Fabrice Delmaire, Laurence Delaunais, Laurence Dierickx, Bernard De Keyzer, Olivier De Broyer, Benoît Englebin, Christophe Enclin, Amaury Gendebien, Jean-François Henrion, Philippe Herrent, Didier Gaudeseune, Grégoire Maus, Zoé Maus, Nelsky, Patchouli, Marc 'Killer' Petesch, Catherine Plenevaux, Jacques De Pierpont, Marc Smeesters, Eric Thieret, Christophe, Michaël et Jean-Marcel Thiernpont, Katherine Verlongen, Sophie Wyns

## Photos et dessins:

Bernard De Keyzer  
Monsieur Enkari

## Lay Out:

Carlo Waiters  
Peggy Schillemans

Imprimerie: De Persgroep,  
Kobbelegem

Photogravure: MacDesign

## Publicité:

Ina De Ridder  
t: 03/236 45 01  
Fax: 03/236 45 02



14

Avec 'Let Us Play', la nouvelle plaque qui sort ces jours-ci, **Coldcut** pourrait bien avoir réussi. L'album dont rêvait DJ Shadow avant qu'il ne se rende compte qu'on ne lui demandait même pas de trop se fouler. Elaboré comme un long mix, puisant ses sources sonores aussi bien chez Prokofiev que du côté de Krs-One, l'album est un long voyage intimiste entrecoupé de délires dantsants, mêlant à la quiétude du plus réussi des chill-outs des démonstrations de scratches à vous couper le souffle. Une telle merveille ne pouvait laisser indifférent et on a donc rencontré les responsables, véritables légendes vivantes de la musique d'aujourd'hui.

6

'OK Computer' est le titre du nouvel album (le quatrième) de **Radiohead**. Presque inconnu il n'y a pas si longtemps, le groupe a décroché la timballe avec 'Creep', qui reste à ce jour leur plus gros hit et une mélodie flottée aux quatre coins de la planète. Loin de se contenter des royalties ou d'une carrière banhomme en pilotage automatique, Thom Yorke et sa clique ont depuis préféré un retour à des choses plus difficiles et à une composition plus alambiquée.



10

'11', premier album de **Polar** a la teinte des papillons bleus de la mélancolie mais aussi celle rouge pourpre de la matrice. Il y est fondamentalement question de la douleur de renaitre, d'équilibre relationnel. Polar vient à nous comme enfant du paradis, lavé d'une seconde venue au monde, nous aidant à supporter le claquement de nos mâchoires, le fardeau de nos peines. En échange, l'écoute de '11' exige une lucidité intègre, un écho, un partage pour nous apprendre à grandir et revivre. Rencontre.



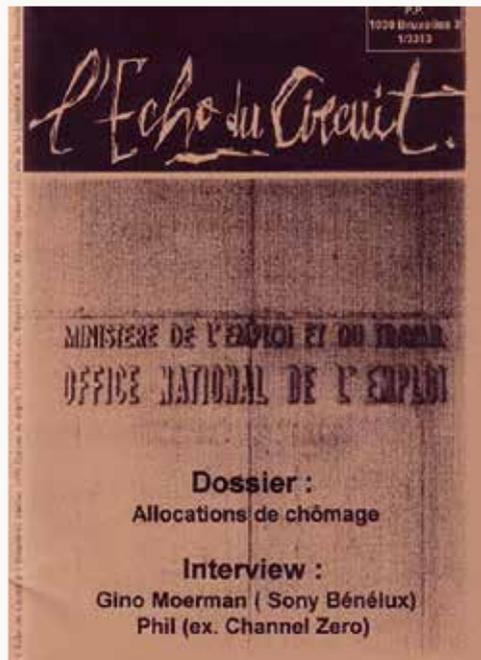
12

Fine fleur du hardcore allemand, **Ryker's** nous gratifiait au mois d'avril d'un nouvel album béton 'A Lesson In Loyalty' et d'un set ravageur au Riverside Festival. Et c'est là, sous une drache nationale, que nous eûmes la joie de poser quelques questions (à défaut d'entrevues) au batteur de la tribu Ryker's: Maff. Brin de causette avec un bavard et sympathique banhomme.

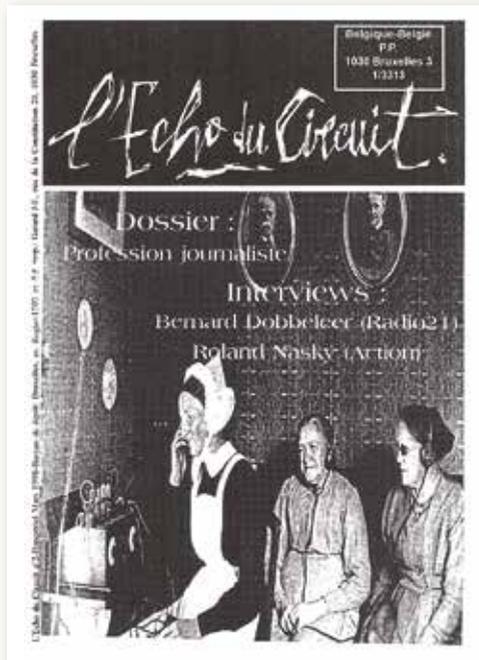


# Les revues

L'Écho du Circuit



1998/01



1998/02



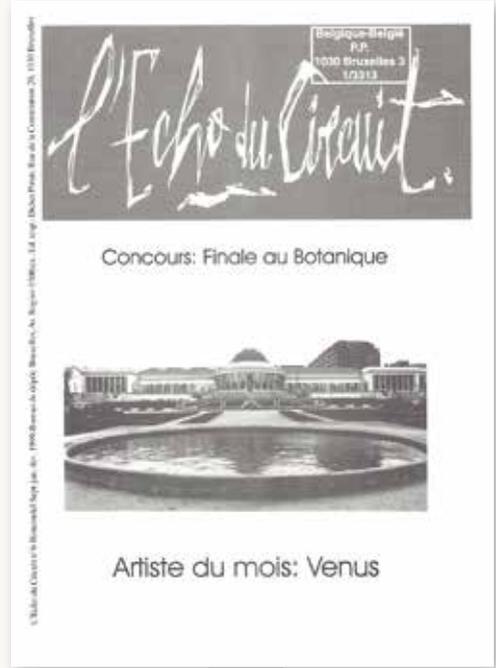
1998/03



1998/04



1998/05



1999/06



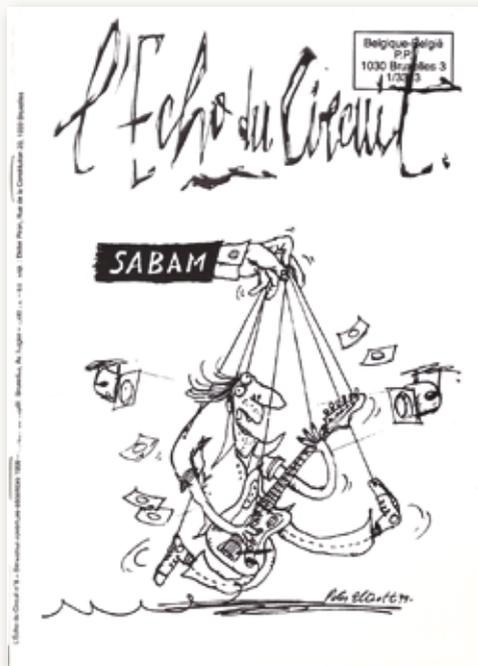
1999/07



1999/08



1999/09



1999/10

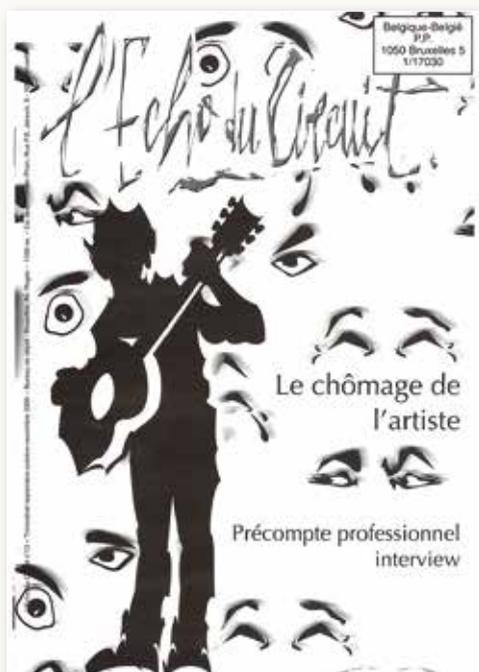


2000/11



2000/12

*L'Écho du Circuit*



2000/13



**Court-Circuit**  
présente le  
**caravane pass**  
**Dour Festival 2002**

**COURT**  
**CIRCUIT**

Milieu Imprimeur - Boulevard de la République 34 - 1050 Brussels - Email: [circuits@milieu.be](mailto:circuits@milieu.be) / Programme Rock: [pass@milieu.be](mailto:pass@milieu.be) - 02 411 96 37

**W B M**

**FRANKE**  
**ROCK**



Réalisé avec le soutien de la Communauté Française: Direction générale des arts de la scène, Programme Rock du Service de la Diffusion. À usage promotionnel uniquement. Ne peut être vendu.

2002

Caravan Pass



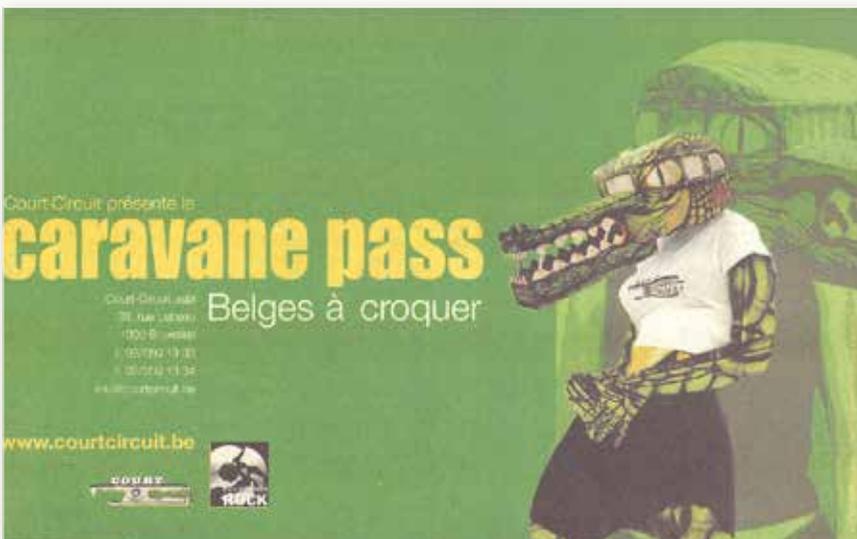
Court-Circuit présente le  
**Caravan Pass**  
Belges à croquer

Court-Circuit asbl  
39, rue Lebeau  
1000 Bruxelles  
t.: 02/550 13 33  
f.: 02/550 13 34  
info@courtcircuit.be

[www.courtcircuit.be](http://www.courtcircuit.be)



2002



Court-Circuit présente le  
**caravane pass**  
Belges à croquer

Court-Circuit asbl  
39, rue Lebeau  
1000 Bruxelles  
t.: 02/550 13 33  
f.: 02/550 13 34  
info@courtcircuit.be

[www.courtcircuit.be](http://www.courtcircuit.be)

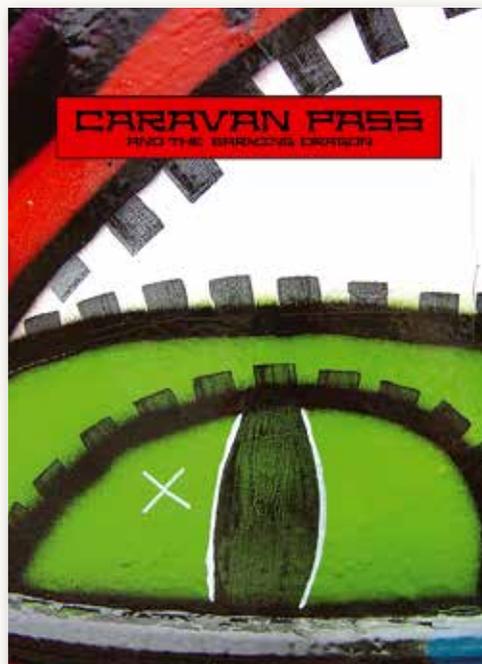


2003

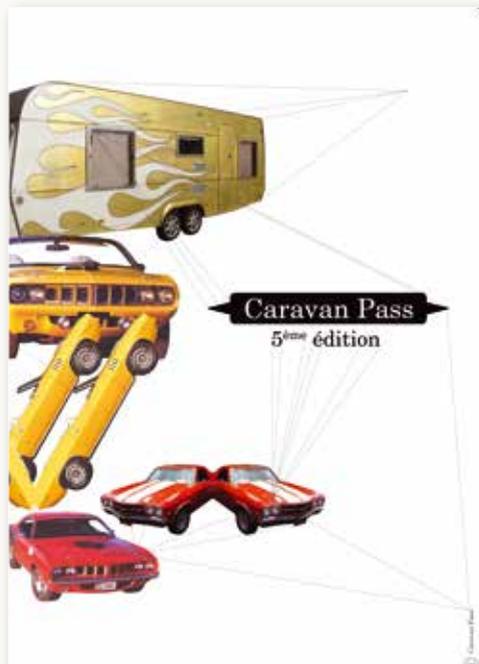
Caravan Pass



2004

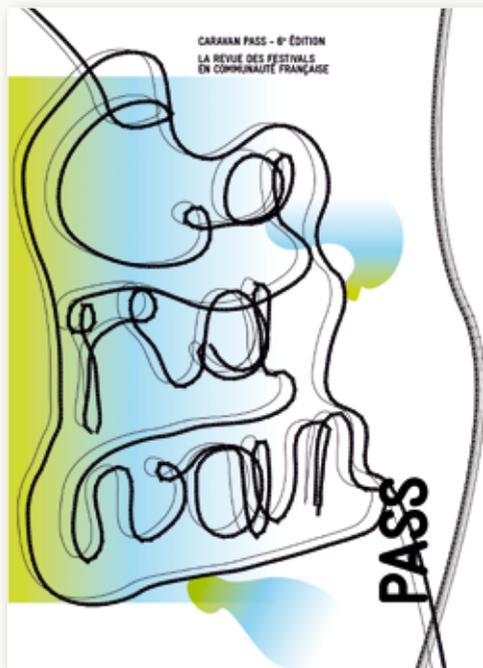


2005

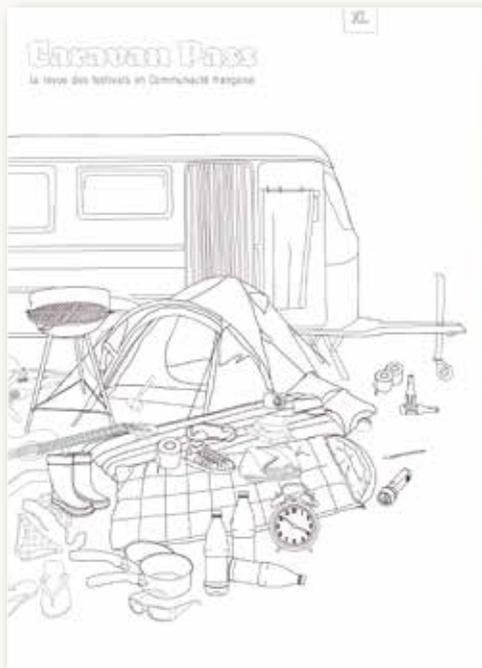


2006

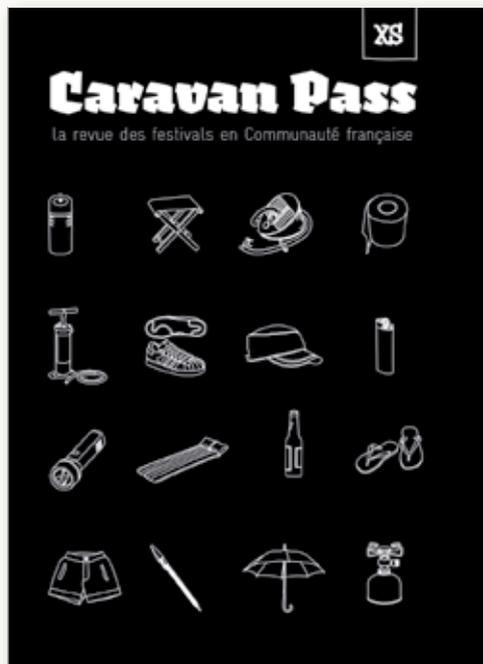
Caravan Pass



2007



2008

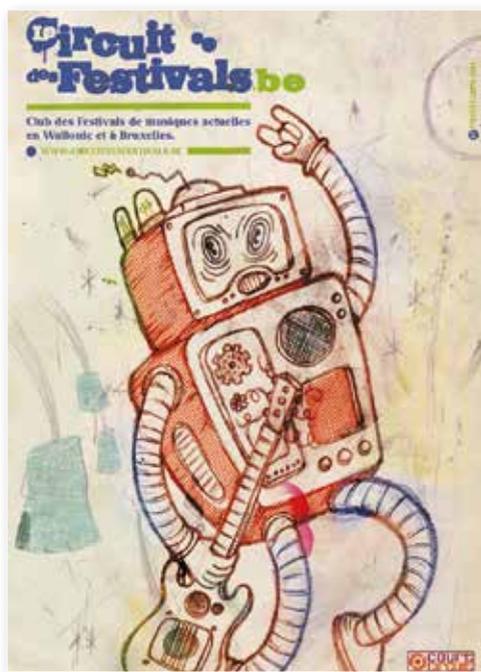


2008

Le Circuit des Festivals



2007



2008



2009



2009

*Le Circuit des Festivals*



2010



2010

La revue de Court-Circuit



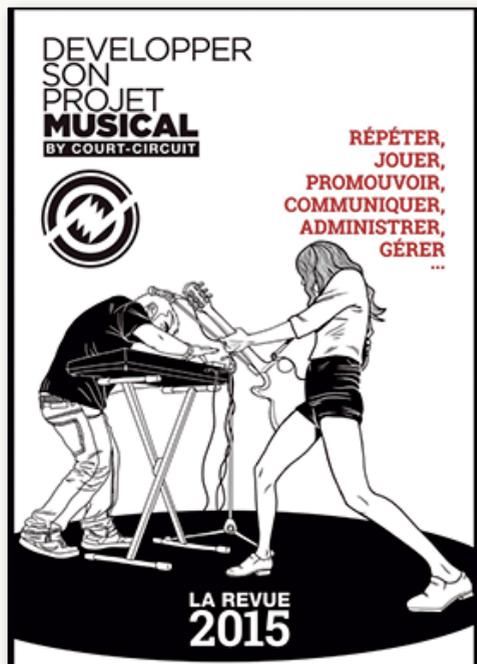
2012



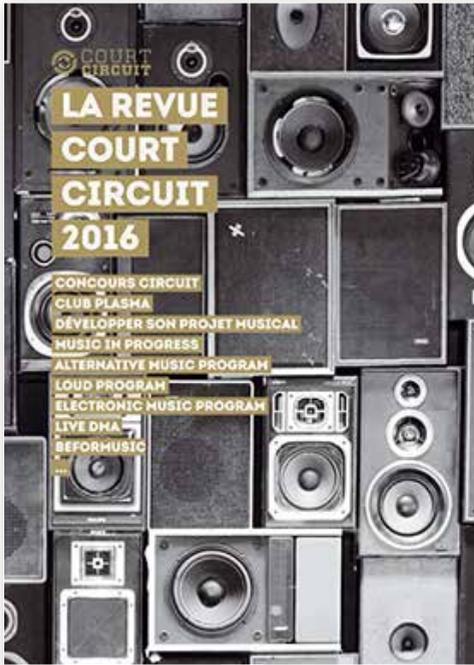
2013



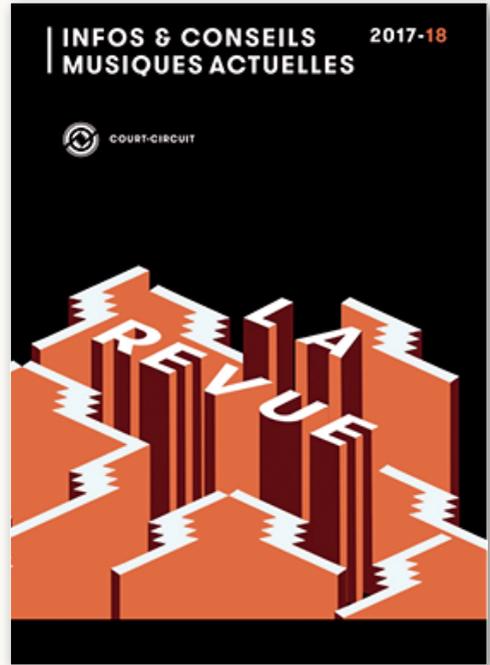
2014



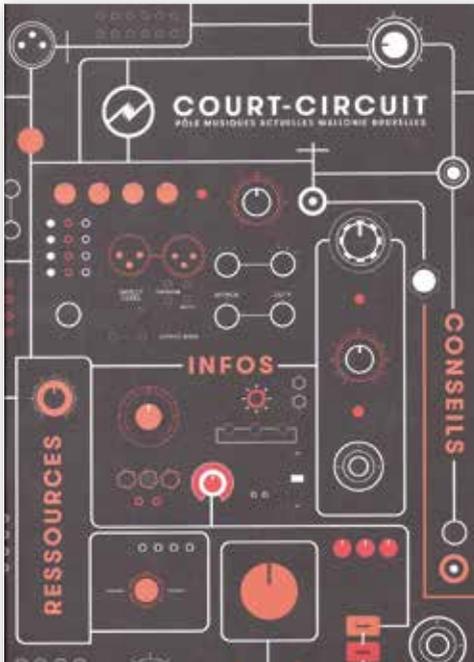
2015



2016



2017



2018



2019

## RENCONTRES, INFOSESSIONS ET FORMATIONS

Pendant une dizaine d'années, Court-Circuit organise un cycle de rencontres spécifiques à destination de jeunes musiciens sous l'intitulé « **Développer son projet musical** ». Ces rencontres ont lieu une dizaine de fois par an et sont proposées un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, notamment dans les lieux membres du Club Plasma, le réseau PointCulture et quelques autres structures partenaires comme des maisons de jeunes ou centres culturels. L'association développe par ailleurs un véritable rôle de formatrice à l'intention des artistes d'une part, et des organisateurs de concerts et de festivals, d'autre part. Des conseils pratiques sont diffusés sur la manière de se faire aider, sur ce qu'il est indispensable de savoir avant de monter sur scène, sur les structures d'accompagnement musical en Wallonie et à Bruxelles, sur les techniques de promotion, etc.

Des sessions d'informations thématiques sont élaborées. Elles sont, entre autres, insérées dans une journée dédiée aux musiciens et musiciennes en développement organisée en collaboration avec PointCulture.

La journée « **Music In Progress** » est organisée chaque année autour des thèmes différents. Elle aborde des sujets variés liés au quotidien des musiciens : les aides et soutiens financiers disponibles, la recherche de concerts, la communication avec la presse, la communication à l'heure du web, l'administration d'un projet, la création d'asbl, la gestion des contrats, la rédaction d'une biographie, l'organisation de tournées à l'étranger, la relation avec les programmeurs, etc. En parallèle, les « **Music Pitch** », devenus « **Feedback Sessions** » permettent aux musiciens et musiciennes de bénéficier de conseils sur leurs productions lors d'entretiens en tête-à-tête avec des professionnels belges et étrangers.

Des formations artistiques sont également

construites : ateliers chant, écriture, composition, arrangement ...

En 2015, Court-Circuit organise le cycle **Electronic Music Workshops**, en marge du **KiKK festival** à Namur et en partenariat avec Digizik et Helloplay à Liège. Deux ans plus tard émerge la création d'un dispositif original pour la musique électronique : l'**Electronic Music Program** créé en 2017 en association avec la SAE Institute<sup>1</sup> qui vise à l'organisation de cycles de conférences et d'ateliers sur des thématiques spécifiques : comment construire son home studio, le mixing, le mastering, du studio au live; le vjing mapping projection, l'apprentissage de logiciels MAO, les beatmakers et les samplings, etc.

Ces formations sont dispensées à la Maison des Musiques à Bruxelles et en marge du Listen ! Festival.

La boucle est bouclée. Des liens sont par ailleurs tissés avec les artistes electro du Nord du Pays par le biais de Poppunt qui élabore des activités destinées aux producteurs et productrices émergents de toute la Belgique.

En 2016, l'**Alternative Music Program** prend le relais. C'était un cycle de rencontres en collaboration avec Pointculture, Poppunt et Clubcircuit autour du passé, du présent et du futur de la scène alternative en Belgique, plusieurs débats ont été organisés en février, mars et avril 2016.

Un moment de networking dédié aux artistes et professionnels du secteur rock dur est également organisé en amont des show-cases du Loudfestival qui, lui aussi, a pour vocation de créer des rencontres et de susciter des réflexions des deux côtés de la frontière linguistique.

<sup>1</sup> Institut d'enseignement français qui forme les professionnels du son, de la musique et de la production musicale de demain. [www.sae.edu](http://www.sae.edu)



## RÉFLEXIONS ET CONCERTATIONS

Court-Circuit est la clé de voute de rencontres artistiques mais aussi et surtout professionnelles dont l'objectif est d'instaurer une cohésion et une dynamique entre les différents acteurs des musiques.

En 2009, quand Court-Circuit amorce le Circuit des Festivals, c'est avec une vision stratégique commune à quelques festivals : se réunir autour d'une structure dans le but de bénéficier d'une plateforme d'échanges et de réflexions sur des aspects très variés (promotion, aspects techniques, législatifs, etc.). Cette structure vise à améliorer l'accueil des artistes et des publics ainsi qu'une meilleure diffusion des informations. D'une certaine façon, le Circuit des Festivals, c'est aussi un peu le pendant de Club Plasma mais version festivals.

En 2010, un grand projet bicommunautaire ayant pour objectif d'intégrer les trois objectifs du développement durable<sup>1</sup> (social, économique et environnemental) est créé. C'est le réseau apprenant en développement durable. Il vise à stimuler un réseau d'organiseurs d'événements musicaux issus de milieux divers et représente des organisations de nature (rock, classique, jazz, festivals indoor, outdoor), et de dimensions variées (de quelques centaines de spectateurs à des milliers de personnes). Court-Circuit est chargée de coordonner le versant francophone de ce réseau. Le but n'est pas ici de dispenser des formations mais d'échanger sur les pratiques et les expériences, de trouver - avec l'aide d'experts et de consultants - des solutions durables et adaptées à la réalité des événements. Les conclusions de ces rencontres ont permis la mise en place de nouvelles pratiques : calcul

du bilan carbone, réduction des déchets (go-belets consignés, tri des déchets), installation de toilettes sèches, meilleure gestion de la mobilité, travail avec le tissu associatif local plutôt qu'avec les grandes enseignes internationales, amélioration des conditions de travail des bénévoles et des salariés, inclusivité et diversité, etc.

Des fiches pratiques ont été rédigées qui sont désormais destinées à l'ensemble du secteur culturel et évènementiel<sup>2</sup>.

La volonté du réseau a très vite été d'amplifier son rayon d'actions en allant au-delà des discussions et en développant des projets communs aux membres : mise en commun de matériel, mutualisation d'outils, d'une banque de données, apport d'un consultant pour le réseau dans son ensemble, etc. Malheureusement le financement public de ce réseau n'était prévu que pour une durée courte. Pour ne pas en perdre les acquis, Court-Circuit a décidé d'en poursuivre les objectifs et par ailleurs, de se muer petit-à-petit en un organe de lobbying politique afin de porter les revendications du secteur ainsi que de négociateur auprès des sponsors et financeurs privés.

Les bénéfices du réseautage étant incontestables, les occasions de se rencontrer se multiplient. Des workshops et des journées dédiées adossées à des événements musicaux comme le Melting Pro des Ardentes durant lesquels des professionnels – essentiellement issus de Club Plasma - s'associent pour évoquer des sujets thématiques ciblées comme l'évolution

2 Liste des formations nécessaires pour le personnel et les bénévoles, création d'un répertoire des fournisseurs et distributeurs qui sont éthiques développant une approche durable de leurs produits, mise en place d'une plateforme logistique et de mutualisation des bonnes pratiques et de matériel - cendriers en matériau réutilisable, écocup, décors à recycler, etc. Ces fiches sont accessibles sur <https://eventchange.be>.

1 Financé par le Service Public Fédéral ayant l'environnement dans ses attributions.

des salles de concert en Belgique et en Europe, les sources alternatives de financement, le sponsoring, le crowdfunding, le Tax Shelter, les primes à l'emploi, la publicité payante sur les réseaux sociaux, etc. Les sujets abordés deviennent de plus en plus pointus au fil du temps et touchent parfois des sujets de société ou de politiques publiques (place des femmes dans le secteur, le rôle des festivals dans la promotion du secteur musical auprès des responsables locaux, etc.).



.....

*Quand j'ai rejoint le CA, Court-Circuit ne se définissait pas encore comme étant une fédération. On a travaillé concrètement là-dessus. Petit-à-petit on a transformé Court-Circuit en une fédération pour la représentation d'un secteur. On n'était plus seulement là pour donner de l'info, mais aussi pour dire que notre secteur a une valeur culturelle, financière, en terme d'emplois et autres. Il fallait enfin améliorer le statut des personnes et des organisations qui sont dans ce secteur. Après j'ai été parmi ceux qui ont poussé pour dire qu'il fallait y aller sur ce côté lobby et de renforcement du secteur tout entier.*

*Chez Court-Circuit, il y a une longévité et une équipe qui évolue. Parmi les fédérations du secteur, c'est souvent Court-Circuit qui prend une sorte de rôle d'initiative ou de cadrage. À côté du Concours Circuit, qui reste l'événement le plus connu, il y a toujours eu ce binôme : d'un côté, on défend des organisations de concert, mais, d'un autre côté, on doit veiller aussi à l'accompagnement des musiciens et musiciennes et à la professionnalisation du secteur.*

*Notre réseau de salles, c'est aussi pour celles et ceux qui viennent sur les scènes. S'il y eu, entre temps, la création d'autres structures qui soutiennent les artistes, comme la FACIR par exemple, c'est sans doute la longévité, la flexibilité et l'adaptabilité de Court-Circuit qui permet aussi ça.*

*Court-Circuit a souvent eu un rôle de liant entre diverses structures dans le secteur.*

**Loïc Bodson**

Infosessions «Développer son Projet Musical», «Loud Talk» et journées d'infos «Music In Progress» entre 2014 et 2022







Mon histoire avec Court-Circuit remonte à 2019. Je m'étais lancée, l'année précédente, en tant que manager. Je suivais des formations, j'investiguais ce qui existe comme structures d'aides et, forcément, j'ai eu vent du Conseil de la musique. Rapidement, j'ai été approchée par Court-Circuit pour rejoindre, en tant que structure de booking, l'Assemblée Générale. Je me sentais accueillie, on me faisait confiance ! De fil en aiguille, je comprenais ce que Court-Circuit représentait historiquement. Leur reconnaissance en tant que fédération des salles de concerts et festivals indépendants venait d'avoir lieu mais il y avait une volonté d'y inclure d'autres métiers qui gravitent autour des artistes et de la diffusion. J'ai fait partie du jury du Concours Circuit. C'était la première fois que je me frottais à ce genre d'exercice, plutôt fastidieux ! Et puis, il y a eu le Covid. Dans une démarche de rassemblement des métiers de la musique dans ce moment très critique, il y a eu plusieurs initiatives auxquelles j'ai pris part dont celle de créer une fédération des bookers et managers. En même temps il y a eu le CCMA, une coupole encore relativement informelle. Il n'y a pas de structure, il n'y en avait surtout pas à l'époque. Les représentants des différentes fédérations se réunissaient régulièrement en visio pour discuter des questions liées à la crise. C'était vraiment une réponse à la crise : créer un lieu de concertation, de réflexion, de visibilité des réalités et des enjeux auxquels font face les musiciens et musiciennes, labels indépendants, organisateurs et organisatrices de concerts, bookers et managers. Après la crise, quand on a commencé à pouvoir se voir, je me suis retrouvée à Court-Circuit, la fédération la plus ancienne du CCMA. Court-Circuit est à l'intersection des différentes réalités de toute la filière.

Ils.elles sont en lien avec les artistes, via les concours ; avec les organisateurs et salles, d'office dans leur giron et, via le CCMA, nos métiers de managers. Leur affiliation à Live DMA leur permet aussi d'acquérir de bonnes pratiques pour faire de l'observation de terrain et obtenir des données chiffrées. Ces dernières années, avec le Covid, leur travail se dirige vers un axe majeur de plaidoyer : affirmer le poids du secteur quand il y des discussions au niveau politique et accéder à des financements. Le constat de l'article du Médor en 2020 (La musique en FWB - pire business plan du monde) reste d'actualité. C'est difficile d'avoir suffisamment de gens compétents et payés pour faire leur métier et que les salles puissent faire plus d'accompagnement, au-delà de la diffusion. La précarisation se rencontre partout, y compris dans les métiers liés au monde artistique. Les statuts Freelance et le bénévolat ont leurs limites et l'aménagement de doubles carrières n'est pas évident. Plus aujourd'hui qu'avant le covid on a vu la « fuite des cerveaux » des technicien.nes : ils.elles étaient à l'arrêt donc ils.elles ont trouvé des boulots qui leur convenaient mieux avec des horaires plus adaptés. Il va falloir attendre une nouvelle génération bien formée. A mon sens, il est inévitable que des fédérations comme Court-Circuit aillent dans des directions plus politiques. Ce rôle de fédération est assez nouveau et, même si l'association a engrangé des succès pour ses membres, il y a encore des choses à faire, un virage à impulser, une stratégie à mettre en place. Je suis quelqu'un de concret mais ce qui m'intéresse aussi se sont les systèmes : comment ils s'imbriquent et comment ils fonctionnent. Court-Circuit, aujourd'hui, à un rôle fort à jouer en tant que fédération qui a le plus de moyens, d'énergie, de ressources.

**Ingrid Bezikofer**



Aujourd'hui, les choses se structurent de mieux en mieux et se mettent en place. A une époque, on se demandait un peu ce qu'était l'utilité de Court-Circuit. Depuis, il y a tout un travail qui a été fait concernant la mise en réseau entre les professionnels, principalement au niveau des salles.

Ce travail a amené aussi d'autres financements et surtout enfin la reconnaissance dont la structure a manqué pendant un moment.

L'évolution est assez positive de ce côté-là.

**Alex Stevens**



Attaché de presse



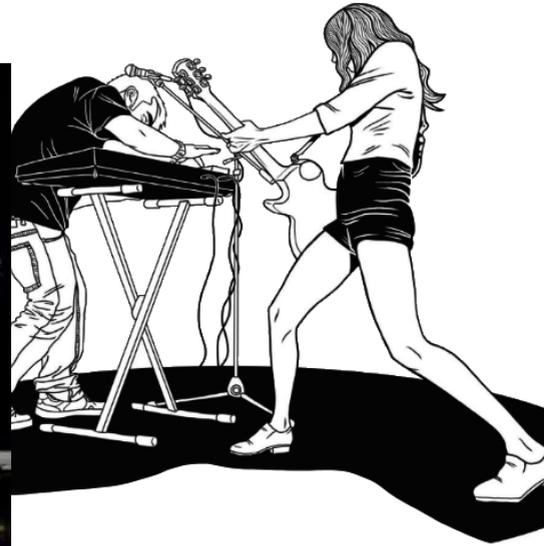
Manager



Distributeur



Editeur



Larsen Musique, structure de résidences et de formations pour le secteur musical, évoqué dans les réunions de Court-Circuit est devenu le Studio des Variétés

## FÉDÉRATION ET REPRÉSENTATION

Court-Circuit a toujours assumé un rôle de représentation de ses membres auprès des administrations publiques et des responsables politiques. Elle a par ailleurs toujours échangé avec d'autres associations et fédérations tant au niveau communautaire, national qu'international.

### Au niveau communautaire

Sur le plan communautaire, son implication dans les différentes instances consultatives et les organes représentatifs du secteur culturel varie selon l'évolution des ressources humaines de l'asbl et selon qu'elle est considérée comme représentante du milieu rock, comme asbl de soutien aux musiques actuelles ou comme fédération professionnelle. C'est ainsi qu'elle a contribué aux instances ou institutions suivantes au fur et à mesure des années.

### A l'origine de la Fondation SMART en 1997

Le 12 mai 1997, Court-Circuit, en tant que personne morale représentée par Christel Mignolet, co-signa les statuts fondateurs de l'asbl SMArt (Sociétés Mutuelles pour Artistes), aux côtés de l'asbl Passions Unies et de l'UPACI, dont l'objet est : «la production, la promotion et la gestion de toute activité culturelle et artistique.»

Il s'agit d'une coopérative d'emplois qui, au départ, a pour but de permettre aux artistes de bénéficier d'une sécurité sociale et d'un statut fiscal. Elle vise ensuite à leur garantir une certaine sécurité financière. Comment ? Grâce à la création du Fonds de garantie salariale mis en place en vue d'une part, d'avancer le paiement des salaires sans attendre le paiement de la facture par les donneurs d'ordre

et d'autre part, d'en garantir le paiement en cas de faillite de ceux-ci. Par la suite, SMArt a considérablement développé ses activités en mutualisant toute une série de services rendus à ses membres comme l'aide à la gestion administrative, les formations, l'assistance juridique ou la mise à disposition de bureaux partagés, etc. Elle a par ailleurs élargi son public cible à l'ensemble des métiers et des pratiques. Aujourd'hui, ce sont près de 37.000 sociétaires qui la composent.

### Entre 1999 et 2002, participation à différents collectifs

En 1999, Court-Circuit rejoint la Plateforme Nationale des Artistes au côté d'autres structures<sup>1</sup>. L'objectif de ce collectif est d'unifier leurs voix face à la proposition de loi concernant le statut social et fiscal des artistes exécutants. Une position commune est rédigée en janvier 2000, insistant sur « le principe général d'un assujettissement généralisé de tous les artistes à la sécurité sociale des salariés, selon un système de cotisations afin de garantir un niveau de protection sociale dans toutes les branches identiques à celui des salariés. »

En 2002, en tant qu'association, elle devient membre de la maMA diminutif de «ma Musique Actuelle» aux côtés de fédérations éphémères du secteur musical comme Alarme (Association libre des artistes pour la reconnaissance des Musiques Actuelles et émergentes), Famma (Fédération des agents et Managers de Musiques actuelles) et Cactus (Collectif des labels), créées dans l'urgence

1 Agdl – AILE – ASA – BUP – F.A.F.K, GRRRAAL – Les Lundis d'Hortense – MJT – Netwerk Vlaamse scenarioschrijvers – NICC – Plus tôt te laat – Pro Spere – la RAC – RepliQ – SABAM – SACD – Scam – Smart – SOFAM – Travers – Union des Artistes Vlaams Film Instituut – Vlaams Popforum – ZAMU.

## STATUTS

Les Soussignés :

- Les Passions Unies asbl située rue Le Lorrain, 89 à 1080 Bruxelles représentée par Pierre Burnotte ;
- Court Circuit asbl située rue de la Constitution, 20 à 1030 Bruxelles représentée par Christel Mignolet administratrice déléguée et JEE F. Management SCRIS administrateur ;
- UPACI (Asbl en formation) située rue de Tongrines, 8 à 5190 Balâtre représentée par Gérard Fripiat.

ont convenu de constituer une association sans but lucratif dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

### *TITRE I - Dénomination, siège social.*

Article 1er. L'association est dénommée Société Mutuelle pour Artistes en abrégé «SMART»

Article 2. Son siège social est établi rue Le lorrain, 89 à 1080 Bruxelles. Il peut être transféré par décision du Conseil d'Administration.

### *TITRE II - Objet.*

Article 3. L'association a pour objet la production, la promotion et la gestion de toute activité culturelle et artistique. Elle s'efforcera principalement d'apporter une aide administrative à ses membres en mettant à leur disposition une structure d'information abordant toutes les facettes de la profession. Plus spécifiquement, elle mettra à leur disposition un secrétariat social réservé à la profession.

Elle peut réaliser ces objectifs soit directement soit par l'intermédiaire de tiers.

### *TITRE III - Associés.*

Article 4. Le nombre des membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à trois. Les premiers membres sont les fondateurs soussignés. Les membres de l'association ne sont responsables financièrement que pour leur mise éventuelle.

Article 5. Chaque personne qui désire être membre doit adresser une demande écrite au Conseil d'Administration. La candidature est examinée par décision non motivée du Conseil d'Administration. En cas de refus le candidat pourra faire appel à l'Assemblée Générale qui rendra son verdict par décision non motivée et sans appel. Outre les membres fondateurs, l'accès à l'association est réservé trois types de membres.

- institutionnels : pouvoir public représenté par un mandataire
- associatifs : associations actives dans le domaine culturel et artistique représenté par un mandataire
- individuels: personnes physiques qui peuvent justifier une profession d'artiste à titre principal ou accessoire

A partir du deuxième exercice social, l'Assemblée Générale ne peut accepter de nouveaux membres institutionnels ou associatifs que si au moins 50% des membres de l'Assemblée Générale sont des membres individuels.

pour réagir aux décisions controversées du Ministre de la Culture de l'époque.

### **Membre fondateur de Muséact en 2003**

En 2003, Court-Circuit rejoint les membres fondateurs de Muséact qui rassemble les structures subventionnées de la Communauté française ayant pour but :

- de promouvoir les musiques de création et d'expression dans tous les domaines,
- de représenter plus efficacement l'ensemble de ses partenaires face aux pouvoirs publics, aux médias et aux interlocuteurs internationaux,
- d'obtenir la mise à niveau nécessaire des subventions et, au minimum, la stabilisation de celles-ci,
- de partager les compétences communes des associations et
- d'améliorer ainsi l'efficacité et la cohérence de leur action et activités dans les divers domaines d'activité,
- de participer à toute négociation relative aux sujets la concernant, comme le statut de l'artiste notamment.

Court-Circuit y siègera jusqu'à sa reconnaissance en tant que fédération professionnelle.

### **La Confédération des Employeurs des secteurs sportif et socioculturel (la CESSOC)**

Depuis 2020, Court-Circuit est représentée dans l'organe de l'administration de la CESSOC, en tant que fédération cette fois. La CESSOC est l'asbl reconnue comme organisation représentative des employeurs privés des secteurs sportif et socioculturel francophones et germanophones. Cela concerne spécifiquement les employeurs rattachés à la Commission paritaire 329 et dans les

sous-Commissions paritaires 329.02 et 329.03 ainsi que dans les Fonds sociaux tels que le Fonds Maribel Social et le Fonds 4S de formation et de reclassement. Elle représente également le secteur au sein des intersectorielles du Non-Marchand. Elle regroupe 15 fédérations membres qui affilient elles-mêmes les employeurs ou groupements d'employeurs du secteur privé. Ces fédérations rassemblent près de 1.700 associations occupant près de 15.700 emplois, en calcul équivalent temps-plein. Ses actions sont tant la défense des positions des employeurs du secteur que l'information et la formation de ces employeurs.

Court-circuit y porte donc les spécificités des associations de promotion des musiques actuelles notamment concernant les matières relatives à l'emploi comme les aides à la promotion de l'emploi, les accords du non-marchand, le régime des petites indemnités, etc.

Présentation de la CESSOC lors de l'Assemblée Générale de Court-Circuit au Rockerill - Juillet 2020



Autre Chose pour rêver, Biennale de la Chanson française, Bourmes, Charleroi-Chansons, Court-Circuit, ~~Épaves~~, Voir, Festival Jazz à Liège, Gaume Jazz Festival, Les Lundis d'Hortense, Maison du Jazz à Liège, La Soupape, ~~Sowarex~~, Une Autre Chanson, Voix-voies

# MUSEACT

Charte/association des Musiques d'expression actuelles

Secrétariats provisoires :  
Rue de la Gare, 38 - B-1040 Bruxelles  
Tél : 02 732 90 84 - Fax : 02 732 34 78  
[contact@secreto.be](mailto:contact@secreto.be)

Rue Camille Joset, 24 - B-6730 Rossignol  
Tél : 063 41 22 81 - Fax : 063 41 22 82  
[info@arcadis.be](mailto:info@arcadis.be)

Chers amis,

Après la trêve d'été (qui aura permis à nombre d'entre nous de faire plus ample connaissance), il semble utile de relancer les travaux entrepris en commun, dans les objectifs de notre charte fédérative.

A cette fin, Christine Jottard (SOWAREX) et moi-même avons pris l'initiative d'une première réunion de travail, ce

Judi 10 octobre 2002, de 13h30 à 15h30,  
dans une salle de réunion de la Maison des Musiques,  
39, rue Lebeau - 1000 Bruxelles.

Vous serez certainement un peu surpris par la rapidité de cette proposition, mais il nous semble qu'une réunion rapide s'impose, compte-tenu de l'évolution rapide des projets de "politique culturelle" qui concernent nos secteurs d'activités. Notamment : les projets "Décret des Arts de la Scène" et "Décret diffusion", dont nous parlerons. L'atelier de réflexion et de débat consacré au "Statut de l'Artiste en Belgique", initié par G.A.M. (même adresse, même jour à 10h00 : 2,00 Euros - Invitation à tous - inscription à transmettre à la Maison des Musiques Monsieur Alain Goldschmidt T : 02/550 13 38 / F : 02/550 13 39), était l'occasion de nous retrouver ce même jour. Merci donc de votre compréhension. Et si vous êtes dans l'impossibilité de nous rejoindre, sachez que cette première réunion de la saison sera suivie d'autres qui seront convenues tous ensemble ce jeudi.

Dans l'attente et l'espoir de vous retrouver ce jeudi 10 octobre, nous vous adressons notre amical salut.

Le 8 octobre 02

Pour Muséact  
Christine Jottard & Jean-Pierre Bissot

Rappel :

Charte des musiques d'expression actuelles

Préambule :

Dans notre paysage musical, deux grands secteurs émergent d'une manière évidente. D'une part, le secteur de la musique de consommation, de la « musique-produit », détenu par des groupes financiers, de l'autre, le secteur de l'indispensable préservation du patrimoine, celui de la musique classique, essentiellement financé par les pouvoirs publics. Entre les deux, survivent d'autres secteurs moins visibles, dont celui des associations qui œuvrent au développement des musiques de création et d'expression, agissant dans l'intérêt des artistes et de leur développement.

Face aux multiples problématiques rencontrés par ce secteur, les différents acteurs de cette vie musicale associative ont décidé de réunir leurs forces et compétences au sein d'une plate-forme commune. À l'initiative d'une dizaine d'associations, dont la plupart sont actives depuis une vingtaine d'années, se crée un collectif destiné à mieux défendre les spécificités propres à la création musicale actuelle, qu'elle soit rock, jazz, chanson, classique contemporaine ou autre. En effet, cette création est depuis longtemps le parent pauvre de notre monde musical.

D'un côté, l'industrie musicale contrôle ce qui, effectivement, peut s'avérer rentable. Sa puissance financière et médiatique lui assure des conditions de développement confortables. De l'autre côté, le secteur de la musique classique nécessite une mise de fonds importante pour assurer, au bénéfice de tous, l'existence et la préservation

Le contexte préfigurant la rédaction d'une charte pour «Les Musiques d'Expression Actuelles» en 2002

## La chambre de concertation des musiques

Voté en mars 2019 au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le décret relatif à la nouvelle gouvernance culturelle prévoit la mise en place d'un système à quatre niveaux :

- le Conseil supérieur de la Culture,
- sept Chambres de concertations sectorielles et un Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques,
- sept Commissions d'avis;
- une Chambre de recours.

Il existe sept chambres sectorielles qui font écho aux sept grands secteurs de la Culture : action culturelle et territoriale; arts vivants; arts plastiques; cinéma ; musique; écriture et livres et patrimoines culturels. Elles rendent des recommandations sur la politique sectorielle et des avis sur les textes législatifs et réglementaires. Au total, 58 fédérations professionnelles y sont ainsi représentées. Depuis 2020, Court-Circuit y porte donc la voix du secteur des musiques actuelles.

## Le Comité de concertation des Musiques actuelles – le CCMA

Derrière la musique que nous écoutons, les concerts auxquels nous nous rendons, il y a d'abord des métiers qui oeuvrent au quotidien pour faire vivre, représenter et défendre le secteur musical en Fédération Wallonie-Bruxelles : labels indépendants, organisateur·trice·s de concerts, technicien·ne·s, agent·e·s d'artistes, manager·euse·s, attaché·e·s de presse et, à la base de tous ces intervenants, l'artiste. Des métiers parfois méconnus, insoupçonnés et qui composent le tissu des professionnel·le·s de la musique d'aujourd'hui. C'est à la suite de ce constat que le CCMA est né. Il se veut être un espace de concertation qui rassemble autour de la

table les différentes professions des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, en prenant compte de la variété des profils de ces acteurs : travailleur·euse·s aux statuts divers (indépendant·e·s, intermittent·e·s, salarié·e·s...), structures indépendantes de petite ou moyenne taille peu ou pas subventionnées, etc.<sup>1</sup>

En avril 2020, Court-Circuit participe à sa création et en devient l'opérateur administratif. Il rassemble ainsi des organisateur·trice·s de concerts (représenté·e·s par Court-Circuit), des artistes musicien·ne·s (via la Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis), des labels indépendants (via le FLIF et la BIMA, soit une trentaine de labels), des booker·euse·s et manager·euse·s (via la Fédération des Bookers et Managers Uni.e.s, avec une quarantaine d'agences représentées), des professionnel·le·s de la communication et des RP (via l'Union des Attachés de presse indépendants de la Musique FWB, soit huit agences) et des technicien·ne·s et technico-créatif·ve·s (via l'Association de Techniciens Professionnels du Spectacle).

L'objectif du CCMA est de servir de lieu de réflexion pour la coordination des enjeux auxquels est confronté le secteur tout entier et de permettre une meilleure perception et prise en compte de ses difficultés.

<sup>1</sup> Extrait du Communiqué de Presse d'avril 2020 annonçant la création du CCMA.



Les concertations du CCMA en vue de la rédaction d'un contrat de filière - 2023



Présentation de l'étude sur «La filière des métiers des musiques actuelles», réalisée par le CCMA au Centre culturel de Namur le 15 février 2022

Photos ©Lara Herbinia

### Au niveau national

Le territoire belge n'étant pas très étendu, l'intérêt de collaborer avec le nord du pays pour créer des synergies et des têtes de pont n'a évidemment pas échappé à l'association.

### BeforMusic

Après plusieurs échanges «one-shot» dans le cadre de la Boutik Rock et de ProPulse, la collaboration la plus aboutie est probablement BeforMusic, sorti des cartons en 2015. Il s'agit d'un partenariat avec Poppunt (qui est devenu VI.BE), Club Plasma et Club Circuit afin de favoriser les échanges d'expertise et d'artistes au-delà de la frontière linguistique.

Il était, en effet, assez consternant de remarquer l'absurde situation qui voulait qu'un artiste francophone en venait à considérer la Flandre comme un territoire étranger et vice versa. Sous cette nouvelle bannière, les quatre organisations s'engagent à faire circuler talents et savoir-faire. Cette initiative a même reçu les encouragements des ministres flamand et francophone de la culture, Sven Gatz et Joëlle Milquet ainsi que du Roi Philippe qui ont gratifié l'évènement de leur présence ! Cette coopération a mené d'abord au projet «Interclubs», tournée de concerts d'artistes émergents dans six salles francophones et cinq flamandes puis du projet «Tournée Générale» qui reprend le même principe avec l'aide de Sabam for Culture.



Présentation de BeforMusic avec le groupe Fugu Mango en présence du Roi Philippe à l'occasion de Propulse le 3 février 2016

Court-Circuit participe également à des rencontres entre professionnels notamment au sein de **Live DMA**, le réseau européen des associations de salles de concert, dont elle est fondatrice en 2010 aux côtés des Français de la **Fédurok**, des Espagnols d'**Acces** mais également des Hollandais de **VNPF** et des Danois de **Danske Live** (Danemark).

**Live DMA** est un réseau de coopération basé sur des visions et des valeurs partagées. En favorisant l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre ses membres et en travaillant comme porte-parole collectif du secteur, **Live DMA** vise à renforcer la reconnaissance des lieux, clubs et festivals de musique en Europe, en tant qu'opérateurs culturels, économiques et sociaux essentiels.

Ces projets européens sont aussi l'occasion de rencontres où sont abordés de nombreux thèmes tels que la circulation des artistes, les contrats européens, la TVA, les droits d'auteurs, les systèmes de ticketing, les stratégies de communication numérique ou vers les jeunes, les actions de promotion, la diversification des activités, les nouveaux modes de financement, l'inclusivité, les conditions d'emploi,... Ils constituent un temps de découvertes et d'échanges d'idées pour élever les services, voire pour développer des partenariats.

Ces rendez-vous aboutissent parfois à la rédaction de documents qui servent ensuite de guidelines comme le rapport **Music Is Not Noise** qui contient une série de lignes de conduite pour les lieux de concert en matière de régulation sonore et des recommandations à destination des autorités susceptibles de réglementer la matière ou encore les **Digital Safaris** qui présente les bonnes pratiques des organisations de concerts en matière de développement durable.



Délégation de Club Plasma à Burgos (Espagne), réunions «Musication» et «Lighthouses» avec Live DMA à la Ferme, au Magasin 4 et à la Maison des Musiques en 2011 - 2013

.....

**C'est à l'issue de 6 mois de stage que j'ai signé ma contrat d'apprentissage avec Live DMA. C'était en 2012. Je travaillais à mi-temps et le reste du temps, je suivais les cours. Mes premières grosses réunions, c'était au Mercat della Musica à Vic en Espagne puis à Aarhus au Danemark. Notre projet le plus important était «Musication». On organisait des formations à travers l'Europe pour permettre à des professionnels d'échanger sur leurs expériences.**

Puis, il y a eu le projet « Lighthouse ». Je suis venue m'installer à Bruxelles et j'ai rejoint le CA de Court-Circuit. Le prisme européen m'avait éloigné du terrain et pour moi, c'était important de m'impliquer dans le vie des membres aussi.

A l'époque, Court-Circuit était surtout un organe qui permettait de fédérer les acteurs et d'échanger des infos et des bonnes pratiques.

**Clodthilde Fery**



**10 YEARS OF LIVE DMA. A COOPERATION STORY TO MAKE THE EUROPEAN LIVE MUSIC SECTOR BETTER EVERYDAY**

**2012**  
Official creation of Live DMA associations, with 6 members in 5 countries

**2013**  
Lighthouse project aimed at the industry

**2015**  
First Survey publication  
Live DMA joins the European Music Council

**2016**  
All Working Group report on the Future Music Moves Europe programme

**2017**  
Start of the Live Style Europe I project under the Creative Europe programme  
First Live DMA Working Group on Audience Diversity

**2018**  
Launch of the Resource Platform Working Group - Music is Not Noise

**2019**  
Start of Dialogue with the World Health Organization on Safe listening guidelines in live music events

**2020**  
First Digital Platform on Sustainability  
Publication of Feasibility Study on a European Music Observatory  
Launch of the COVID-19 resource platform

**2021**  
Live DMA Forum at Tallinn Music Week  
Launch of the Try-And-Go tool

**2022**  
Start of the Live Style Europe II project, funded by Creative Europe

**TO BE CONTINUED...**



En septembre 2008, le réseau espagnol de salles de musiques actuelles ACCES signe avec la Fédurok, fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles, un protocole de partenariat qui intervient après une période d'échanges entre les deux organisations. Les deux structures, s'étant reconnues sur un certain nombre de valeurs, ont décidé d'enrichir leurs compétences et leurs connaissances en étudiant leurs spécificités respectives

ACCES entretient des relations étroites avec le réseau d'Orfeu au Portugal, notamment sur un dispositif de circulation d'artistes entre l'Espagne et le Portugal. C'est de façon naturelle que s'établissent peu à peu entre les 3 réseaux une connexion et des projets conjoints.

La Fédurok quant à elle entretient, via ses adhérents du Nord et le réseau régional Nord Pas-de-Calais RAOUL, une relation avec plusieurs structures belges, dont les réseaux Club Plasma & Club Circuit qui travaillent sur des problématiques qui rejoignent celles de ACCES, D'Orfeu et de la Fédurok, sur des entrées telles que la structuration professionnelle des musiques actuelles, la promotion des lieux de pratiques et leurs enjeux.

C'est en novembre 2009, lors des TERMM organisés en partenariat par le Réseau Raoul, Club Circuit et Club Plasma que la Fédurok et Acces rencontrent Spillesteder, réseau Danois. Un mois plus tard, le Spillesteder (aujourd'hui Dansk Live) répondra présent à l'invitation de la Fédurok pour participer aux tables rondes des Rencontres des Trans Musicales et ainsi faire partie du projet de coopération européenne.

L'élargissement du réseau va se poursuivre en février 2011, avec l'intégration de VNPF, l'organisation néerlandaise des salles de concert et festival, lors du festival Boutique Rock à Bruxelles. C'est aussi en 2011 que Live DMA se dote d'une coordination salariée, rendue possible grâce au support du Ministère de la Culture français, ce qui permet au réseau de se structurer, de mettre en place des projets communs et de se professionnaliser. Le Live DMA officialise alors son existence en mai 2012 sous la forme d'association de loi 1901 durant le SPOT Festival à Aarhus (Danemark). De nouveaux partenaires intègrent l'association, comme les Allemands de LiveKomm.

En 2013, le Live DMA a été sélectionné en tant qu'expert par la Commission européenne pour se joindre au groupe de travail ESCO (European Skills/Competences, qualifications and Occupation) qui est un système de classification de compétences et métiers multilingue coordonné par la Commission européenne.

En 2014, Live DMA s'est à nouveau étendu avec l'intégration de Norske konsertarrangører le réseau norvégien basé à Oslo, de Petzi l'association suisse des clubs et festivals et d'ASACC l'association des salles de concert catalane. En 2017, la Commission européenne a reconnu Live DMA comme réseau européen et a accordé, par le biais du programme Creative Europe, un financement pour développer le projet Live Style Europe du réseau. Live Style Europe est un «programme de renforcement des capacités» dont l'objectif est d'autonomiser les salles de concert, les festivals et les fédérations régionales et nationales de musiques actuelles et de leur fournir les compétences et les outils nécessaires pour s'adapter aux changements du secteur musical.

En 2022, le réseau est composé d'une vingtaine membres répartis dans 17 pays. Le réseau représente plus de 3000 salles de concert, clubs et festivals situés dans toute l'Europe. Comme le montrent les résultats du survey, les salles de concert membres de Live DMA ont organisé plus de 380 000 concerts et attiré plus de 56 millions de visiteurs. Environ 82 000 bénévoles participent chaque jour aux activités des sites et au dynamisme de la vie locale.

(source : fedelima.org)



